

FR

IVCO 2024 ARTICLE DE RÉFLEXION

IVCO 2024 THINK PIECE

LE DROIT À LA SOLIDARITÉ COMME PRATIQUE DE RENFORCEMENT DE LA CITOYENNETÉ

Hernando A. Estévez

Le contexte social et les conditions économiques de l'Amérique latine au XXI^e siècle révèlent de grandes inégalités politiques, notamment en termes de droits de l'homme et de droits constitutionnels. Cette situation a exigé et généré une immense capacité de résilience parmi les organisations non gouvernementales, sociales et communautaires qui créent les conditions permettant aux individus d'exercer leurs droits en tant que citoyens et de pratiquer les valeurs démocratiques qui contribuent au bien commun. Ces conditions du bien commun sont définies par la capacité des individus à reconnaître les autres comme des égaux et par un sens de la solidarité qui peut inspirer une réponse collective aux inégalités, aux injustices et aux injustices sociales.

La grande majorité de ces organisations sociales et communautaires s'appuient sur le volontariat, une pratique qui rassemble les membres des communautés pour agir concrètement de différentes manières, en renforçant et en matérialisant des projets collectifs, souvent malgré des circonstances précaires et des relations sociales instables. En raison de ces circonstances, les différentes formes de volontariat peuvent parfois être perçues comme des actions d'aide sociale, répondant à des crises sociales et économiques spécifiques et soulageant des besoins immédiats. Dans ce contexte, le volontariat est perçu comme un 'devoir' de résoudre les problèmes immédiats de la communauté et de fournir des services.

Si l'objectif est de provoquer des changements structurels et de proposer de nouveaux paradigmes sociaux et politiques au sein des communautés, le volontariat requiert plus que des formations spécifiques aux projets.¹ Dans un contexte mondial caractérisé par des crises et des défis multiples et imbriqués, il est nécessaire d'inclure dans la formation et l'accompagnement des volontaires des éléments constitutifs de l'éducation formelle et non formelle qui leur permettent de comprendre le contexte communautaire et son histoire, en particulier les contextes culturels qui sous-tendent les relations sociales et politiques au sein des communautés dans lesquelles les volontaires interviennent.

L'Université de La Salle à Bogotá, en Colombie, à travers son programme d'études supérieures en volontariat, invite et prépare les étudiants à réfléchir de manière critique aux conditions sociales et politiques de l'Amérique latine et à ce que cela signifie d'être volontaire dans un contexte spécifique. L'objectif de notre programme académique est d'articuler et d'équiper les étudiants avec de nouveaux paradigmes du volontariat, en faisant passer la compréhension du volontariat d'un simple devoir moral à une analyse du volontariat comme un droit politique que chaque individu peut exercer sur la base de son droit à être en solidarité avec les autres et leurs communautés. Ce passage du 'devoir' au 'droit' est proposé comme un cadre conceptuel qui renforce la solidarité en élargissant la capacité de reconnaissance des autres et l'acquisition de valeurs propres aux communautés démocratiques comme 'le droit d'être solidaire avec les autres' (en espagnol: *'el derecho a ser solidario/a'*).

[1] Estévez, H. A., Rodríguez, I. R. (2023). El derecho a la solidaridad: una virtud política. *Revista de la Universidad de La Salle*, (91): 239-250.

Le droit à la solidarité implique un changement de paradigme, du devoir au droit. En d'autres termes, la solidarité est considérée comme un droit, la pratique de la solidarité n'émane pas de la propre subjectivité, mais est inspirée et réalisée par la reconnaissance de l'autre en tant *qu'Autre*, et non *l'Autre*. La conceptualisation académique de la solidarité en tant que droit reconnaît la manière dont nos expériences et nos perceptions de la réalité, ainsi que nos cadres moraux, sont façonnés par les intersections de la race, de la classe, du genre, des inégalités économiques, entre autres. Engager les étudiants à discuter et à étudier le 'droit à la solidarité' se définit par des pratiques qui intègrent des critiques des notions de devoir, d'obligation et de responsabilité. Cela nécessite un processus d'apprentissage et de désapprentissage qui n'est possible qu'à travers une réflexion critique sur nous-mêmes en relation avec la société dans son ensemble.

Par conséquent, notre conceptualisation du 'droit à la solidarité' va plus loin en reconnaissant que les organisations et les actions communautaires sont totalement endogènes aux transformations sociales et politiques. Notre définition du volontariat comme un droit au sein d'une organisation communautaire, guidée par le 'droit à la solidarité', est donc à la fois un objectif politique et une action politique, car elle valide les droits des individus en relation avec le renforcement de leur citoyenneté. Il est important de reconnaître que la plupart des systèmes sociaux hiérarchiques, fondés sur l'appartenance ethnique, le handicap, le genre, la religion, le statut économique et social et d'autres facteurs, peuvent limiter davantage l'accès des sociétés matériellement défavorisées à la sécurité et à la justice sociales. Plutôt que de contribuer à des pratiques démocratiques permettant une citoyenneté égale en tant que droit pour tous, les systèmes de protection sociale existants, basés sur les besoins, conçoivent souvent par inadvertance les droits individuels comme des privilèges économiques et sociaux, écartant ainsi la possibilité de parvenir à une justice sociale pour tous.

Le droit à la solidarité en tant que cadre conceptuel et les propositions émanant des organisations communautaires (voir les exemples ci-dessous) sont importants pour plusieurs raisons. Premièrement, on constate que les organisations communautaires ont tendance à disparaître peu de temps après avoir atteint leurs objectifs, en partie à cause de l'absence ou des possibilités limitées d'engagement civique.² Cela signifie que le succès et la survie des organisations dépendent du maintien d'une voix pour les citoyens par rapport à leurs besoins afin de faire respecter leurs droits. Deuxièmement, la légitimité sociopolitique des organisations communautaires repose sur les contributions des volontaires qui peuvent mobiliser des ressources et des stratégies pour un modèle d'organisation en système ouvert où les participants et les mécènes de la communauté déterminent le degré d'intégration dans l'environnement local.³ Enfin, la majorité des organisations communautaires de Colombie travaillent dans des zones rurales, et leur programme est localisé et généralement mis en œuvre de manière réactive, en s'appuyant fortement sur des volontaires qui appartiennent aux communautés dans lesquelles ils interviennent.

[2] Fernandez, J. J. (2008). Causes of Dissolution among Spanish Non-profit Associations. *Non-profit and Voluntary Sector Quarterly*, 37(1):113-37.

[3] Baum, J. A. C., Oliver, C. (1992). Institutional Embeddedness and the Dynamics of Organisational Populations. *American Sociological Review*, 57(4):540-59.

Depuis les accords de paix conclus en 2016 entre la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et le gouvernement colombien, plusieurs organisations communautaires locales ont émergé dans les zones rurales et urbaines du pays. Parmi les exemples, on peut citer:

- **Fundación Horizontes de Esperanzas (Fondation Horizons d'espoir)**. Ce réseau regroupe 20 organisations communautaires de solidarité qui travaillent pour le bien commun et collectif des victimes du conflit armé. Les activités se déroulent dans la municipalité de Carmen de Bolívar, dans le département de Bolívar, au nord de la Colombie.
- **Federación Caribeña de Procesos Organizativos por la Paz (Fédération caribéenne des processus organisationnels pour la paix)**. Ce réseau est composé de 17 organisations communautaires de solidarité qui travaillent à la consolidation du droit de vivre en paix en renforçant la solidarité collective. Situé dans la municipalité d'Ovejas, dans le département de Sucre, la fédération couvre les régions de La Guajira, Córdoba, Bolívar, Sucre et Atlántico.

Ces caractéristiques, qui ne sont pas exclusives à l'Amérique latine, représentent la dynamique d'action des communautés rurales défavorisées. Elles nous permettent de considérer la solidarité comme un droit, en raison de l'autorité politique et de la légitimité nécessaires pour faire face aux inégalités socio-économiques. Ces inégalités déterminent la représentation politique et la participation des citoyens à la vie publique. Elles peuvent également entraver les efforts volontaires des communautés pour proposer des politiques susceptibles de mobiliser et d'institutionnaliser les voix des communautés.⁴ Ces voix communautaires sont de plus en plus nécessaires pour promouvoir l'engagement dans la vie civique et pour encourager les individus de diverses origines à devenir des membres actifs dans les arènes politiques et à participer à la gouvernance institutionnelle aux niveaux local et national.

Nous pensons que les organisations communautaires, guidées par le concept de solidarité en tant que droit, peuvent fournir un point d'entrée pour la citoyenneté individuelle par le biais du volontariat et le cadre pour transformer les structures et les systèmes de croyances et d'actions au niveau de la communauté. Cela signifie qu'il faut promouvoir les opportunités pour les volontaires d'apprendre et de s'engager avec leurs communautés de manière horizontale, en s'appuyant sur leur capacité à reconnaître les autres comme des individus avec des droits égaux, qui ont un niveau d'autorité morale égal à celui de tous les autres membres de leur propre collectif.

[4] Clemens, E. S., Minkoff, D. C. (2004). Beyond the Iron Law: Rethinking the Place of Organisations in Social Movement Research. In D. A. Snow, S. A. Soule & H. Kriesi (Eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements* (1st ed), pp.155-170. Blackwell.

À propos de l'auteur:



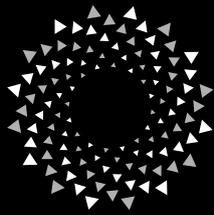
Hernando A. Estévez

Hernando A. Estévez est actuellement directeur du département de philosophie, arts et littérature et professeur de philosophie à l'université La Salle à Bogotá, en Colombie, où il est également directeur académique des programmes de premier et deuxième cycles du département, y compris un programme unique de deuxième cycle sur le volontariat. Il est titulaire d'un doctorat en philosophie latino-américaine de l'université DePaul, États-Unis, et d'une maîtrise en études libérales de l'université de l'Indiana, États-Unis. La théorie critique de la race, la déconstruction, la phénoménologie et la théorie critique sont parmi les principales influences de son travail. L'analyse critique des relations entre l'identité, la culture et la politique dans la pensée latino-américaine est au cœur de son travail. Il est l'auteur de plusieurs articles de philosophie politique et sociale, et enseigne et fait des recherches dans le domaine de la philosophie continentale du vingtième siècle. Il mène actuellement des recherches sur la relation entre le pouvoir, les privilèges et la violence, ainsi que sur la rhétorique du changement politique actuel en Amérique latine et sa relation avec les questions contemporaines de philosophie politique. Sa publication la plus récente, *'Philosophizing the Americas'* (2024), publiée par Fordham University Press, retrace une série de sujets allant de l'histoire de la philosophie dans les Amériques aux questions philosophiques de la race, du féminisme, de l'élimination raciale, de la créolisation, de l'épistémologie, de la colonialité, de l'esthétique et de la littérature, et représente les débats universitaires actuels dans le domaine de la philosophie interaméricaine.

Pour citer ce document :

Estévez, H. A. (2024). *Le droit à la solidarité comme pratique de renforcement de la citoyenneté*. International Forum for Volunteering in Development (Forum).

DOI: 10.25398/rd.northumbria.26137471



IVCO
NEWCASTLE 2024